

lancée par une seule génération. Mais l'édifice dont le Congrès a jeté les fondements peut s'élever et s'élever encore.

» Mon sympathique concours est assuré à tous ceux qui dévoueront à cette œuvre leur intelligence et leur travail.

» C'est en persistant dans cette voie d'activité et de sage progrès que la Belgique affermira de plus en plus ses institutions au-dedans et qu'au dehors elle conservera cette estime dont les puissances garantes de son indépendance et les autres États étrangers n'ont cessé de lui donner et lui renouvellent, aujourd'hui encore, le bienveillant témoignage.

» En montant sur le trône, mon père disait aux Belges : « Mon cœur ne connaît d'autre ambition que celle de vous voir heureux. »

» Ces paroles que son règne entier a justifiées, je ne crains pas de les répéter en mon nom. (Applaudissements prolongés.)

» Dieu a daigné exaucer le vœu qu'elles exprimaient. Puisse-t-il l'entendre encore aujourd'hui, me rendre le digne successeur de mon père, et, je le lui demande du fond de mon âme, continuer à protéger notre chère Belgique.

Une dernière bordée d'applaudissements a retenti à ces paroles. Le Roi ne s'est retiré qu'après avoir salué à plusieurs reprises les princes étrangers et les membres des deux Chambres. La famille royale l'a suivi. Cédant à une heureuse inspiration, la Reine a présenté à l'assemblée son fils le comte de Hainaut, de sorte qu'aux cris de Vive le Roi ! Vive la Reine ! qui ont accompagné les augustes personnages jusqu'à leur sortie du palais, est venu se mêler ce cri : Vive le comte de Hainaut !

On écrit de Bruxelles, 18 décembre :

« Le Sénat et la Chambre des députés ont été reçus, hier soir, par le roi. S. M. avait à ses côtés la reine, ses enfants et le comte de Flandre. Plusieurs autres princes assistaient à cette réception.

» Le président du Sénat a lu une adresse exprimant l'attachement des Belges pour la Constitution, leur amour sincère pour la dynastie et la conviction que le nouveau roi saura maintenir avec courage la ligne politique suivie par Léopold I^{er}.

» Dans sa réponse, le roi a affirmé de nouveau ses principes constitutionnels.

» Un Te Deum a été chanté à midi, à Sainte-Gudule, pour l'inauguration du nouveau règne. La foule était immense. Elle a fait un accueil enthousiaste au Roi qui est entré par l'escalier d'honneur et a été reçu à la porte de l'église par le corps de l'épiscopat belge. S. M. a répondu avec bienveillance à l'allocution qui lui a été adressée.

» Le roi était accompagné du comte de Flandre et des princes étrangers. La reine n'a pas assisté à la cérémonie qui était terminée à une heure. »

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 18 décembre.

Voici un incident curieux et triste. Six jeunes gens, élèves des Ecoles de Paris, sont l'objet de mesures disciplinaires pour avoir coopéré aux discussions et aux délibérations du Congrès de Liège. On sait, du moins en partie, ce qui s'est passé dans cette réunion. Tout ce que les honnêtes gens respectent a été bafoué ; tout ce qu'ils réprovent a été glorifié. On a proclamé l'athéisme, outragé la famille, conspué la société, invoqué la guillotine. Nous n'attachons pas à ces manifestations plus d'importance qu'il ne convient ; ce sont des exhubérances de cerveaux juvéniles. Mais encore nous accordera-t-on qu'il était impossible de ne pas atteindre sans contribuer au scandale dont la conscience publique s'est révoltée. C'était d'ailleurs un devoir imposé par le soin même de la dignité des Ecoles, où ces doctrines révoltantes n'ont pas, Dieu merci ! lieu d'asile.

Cependant qu'arrive-t-il ? la presse de Paris, la presse démocratique, prend fait et cause pour les six étudiants contre l'autorité académique. Celle-ci à tort, disent-ils, et les étudiants ont raison. Personne n'a rien à voir quant à ce qui se passe au-delà de la frontière. Si le congrès révolutionnaire se fut tenu à Lille et non à Liège, peut-être l'intervention administrative aurait-elle pu être acceptée ; mais du moment qu'on était hors de France, on était hors de la loi française.

On irait loin avec de tels raisonnements. Pourquoi ne pas déclarer, pendant qu'on y est, que les familles de ces jeunes gens n'ont, elles aussi, rien à voir, rien à reprendre dans la conduite qu'ils ont tenue en Belgique ? Nous ne désespérons pas d'entendre un de ces jours les écrivains adulateurs aborder cette « thèse humanitaire » et la développer triomphalement.

Aujourd'hui a eu lieu aux Tuileries le mariage de la princesse Murat avec le duc de Mouchy. Après l'acte civil, dressé à l'hôtel du prince Lucien Murat, avenue Montaigne, les époux ont été conduits en voiture à six chevaux, à la chapelle impériale où la bénédiction nuptiale leur a été donnée par Mgr l'archevêque de Paris. Un déjeuner d'apparat a eu lieu ensuite au palais. Le Duc et la Duchesse sont partis dans l'après-midi pour Mouchy-le-Castel. Ils reviendront à Paris pour les fêtes du jour de l'an.

Le prince Napoléon est de retour à Paris.

Le testament olographe du roi des Belges, a été revu entre les mains de M. Vantier, président du tribunal de première instance de Bruxelles. Cette remise a été faite par M. Van Praet, ministre de la maison du roi, à qui il avait été confié. Le testament est très étendu. Il porte la date de 1857, et comprend un grand nombre codicilles. En tête sont inscrits ces mots de la main du roi : « Clauses testamentaires confiées à mon ami et premier ministre Van Praet. »

Aujourd'hui à midi ont eu lieu les obsèques de M. Bixio, ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

L'établissement Cail, de Chaillot, qui vient d'être incendié, a été éré dans les premières années du règne de Louis-Philippe, par MM. Cail et Derosne. Cet établissement avait deux succursales, l'une à Grenelle l'autre à Lille. La foule ne cesse d'entourer les ruines encore fumantes. Les 4000 ouvriers restés sans ouvrage par suite de ce sinistre vont être repartis dans les usines de Grenelle et de Lille où le travail ne leur fera pas défaut.

Par ordre de l'autorité, *Henriette Marchal* vient d'être retirée du Théâtre français.

M. Guillaume Guizot dont l'indisposition n'a pas persisté, donnera sa première leçon au Collège de France, le mercredi 3 janvier.

M. Osiris, chef de la maison financière de ce nom, est dangereusement malade.

Pour toute la correspondance, J. Rebour.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

Nous recevons communication de la pétition suivante, adressée à M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des travaux publics, par MM. Drouhet et Bradley, négociants à Melbourne (Australie),

Melbourne, le 25 juillet 1865.

« A Son Excellence monsieur le Ministre de l'Agriculture et du commerce.

Monsieur le Ministre,

» Négociants français établis à Melbourne, nous avons remarqué que tous les navires français arrivant dans notre port étaient obligés de relayer sur lest pour les ports de l'Inde ou de la Chine, ne pouvant trouver en Australie un frêt de retour pour l'Europe.

» Nous avons étudié cette question tant au point de vue national qu'au point de vue des affaires, et, sommes restés persuadés que si le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur voulait nous seconder dans le projet que nous avons l'honneur de lui soumettre par l'entremise de monsieur le comte de Castelnaou, nous pourrions assurer à l'avenir un frêt de retour sur France, aux navires français visitant les ports de l'Australie, et en même temps accroître d'une manière importante le commerce français jusqu'à ce jour très limité dans nos parages.

» Ainsi que votre Excellence le sait : l'Australie exporte une quantité considérable de laines et de cette quantité quarante pour cent environ arrive sur les marchés français après avoir passé par plusieurs mains.

» En effet : ou, l'industriel français achète les laines d'Australie sur le marché anglais, et dans ce cas il doit supporter avec un déplacement onéreux et fatigant les frais de réexpédition et le profit fait par l'importeur, ou il achète en France de quelques maisons qui elles mêmes achètent en Angleterre, et alors aux prix payés à Londres, il doit ajouter le profit souvent énorme que réalise son vendeur.

» En présence de faits si onéreux pour l'industriel comme pour le consommateur on se demande pourquoi le commerce français sortant enfin de sa vieille routine n'achèterait-il pas directement des productions ?

» Une seule réponse sérieuse se présente.

» Le manufacturier français n'achète pas directement en Australie, parce qu'il ne connaît pas les *Marques des Eleveurs et les qualités qui y répondent*, qualités que tout connaisseur peut classer et apprécier pour une période de plusieurs années.

» Le seul moyen de détruire cette ignorance et de faire connaître d'une manière tout à fait complète les qualités de nos laines, serait une exposition publique à Paris sous le patronage du gouvernement de Sa Majesté l'Empereur, et peut être serions nous assez heureux pour obtenir en faveur des exposants quelques prix tels que montons Rambouillet et médailles.

» Après l'exposition, les laines envoyées comme échantillons seraient vendues aux enchères publiques par notre entremise et pour compte des exposants.

» Nous avons la conviction, monsieur le ministre, qu'une exposition telle que nous la suggérons à Votre Excellence, aura de réels avantages pour le commerce maritime, pour le fabricant et pour le consommateur.

» 4^o Pour le commerce maritime. Il est plus que probable qu'après l'exposition, quelques ordres timides d'abord, considérables ensuite seront expédiés en Australie ; et alors, les navires venant dans notre port, trouveront un chargement de retour pour France, chargement qui dans le principe serait la laine, mais qui bientôt s'étendra aux suifs, peaux, cuirs, os, cornes, pelletteries, tan, cuivre (minerai) et autres produits de la colonie

qui prennent aujourd'hui la route de l'Angleterre, faute de navires pour France, où ces articles trouveraient souvent un marché plus avantageux.

» 2^o Pour le fabricant : Le fabricant obtient sa matière première à de bien meilleures conditions pourra rivaliser avantageusement avec les produits anglais, de la même grande extension dans la fabrication, ventes plus considérables et par conséquent profits augmentés en raison des ventes.

» 3^o Pour le consommateur : Le fabricant tout réalisant un profit plus élevé, que celui qu'il obtient actuellement pourra livrer ses produits au commerce à des prix de beaucoup inférieurs à ceux payés maintenant, et l'habitant de la campagne ainsi que l'ouvrier pour qui le vêtement de laine est si nécessaire en profitera.

» Telles sont, monsieur le Ministre, les quelques idées, que nous désirions vous soumettre, et si Votre Excellence juge notre projet digne d'être soumis au gouvernement de Sa Majesté l'Empereur, nous prendrons sous notre responsabilité personnelle et sous le contrôle de monsieur le consul général de France à Melbourne, l'engagement de faire parvenir à Paris pour l'époque qui nous serait indiquée, les balles échantillons que nous croyons pouvoir estimer à trois ou quatre mille.

» Nous aurions alors, tout en faisant une opération commerciale, la satisfaction d'avoir aidé suivant nos faibles moyens à l'agrandissement de notre marine marchande, au bien-être de l'ouvrier et au progrès commercial de notre pays natal.

» Nous avons l'honneur, monsieur le ministre d'être de Votre Excellence, les très humbles et très obéissants serviteurs.

DROUHET et BRADLEY.

On écrit de Paris à l'Indépendance belge :

« On dit des merveilles de toutes les expositions auxquelles l'Exposition de 1867 donnera lieu. Ainsi la Suède enverra une collection de ses costumes nationaux sur des mannequins dont les têtes seront confondues à de véritables artistes et reproduiront les types des races diverses représentées ; on y verra même le Japon dans un traicteau avec son attelage de rennes. Le gouvernement de Stockholm fait expédier, pour être placé dans le parc, un grand spécimen architectural du pavillon où Gustave Vasa chercha un refuge en Dalecarlie, il y a trois siècles et demi, lorsqu'il fut proscrit.

» Des pays placés à de tout autres points du globe font des envois non moins intéressants : ainsi le Maroc nous montrera sa rich. tentie impériale, où son souverain s'abrite à la guerre entouré de tous ses gardes. Des animaux vivants, des autruches, des gazelles, un lion dans une tanière grisee, des chameaux avec leurs chameaux feront faire un cours de zoologie africaine aux nombreux visiteurs de l'Exposition. Des cultivateurs du Maroc baraqués dans le jardin donneront pour ce pays (de même que cela se fera ainsi pour beaucoup d'autres) l'idée de ces travaux exotiques. En ce qui concerne la Perse, j'ai pu voir quelques dessins dus à M. Aubergier, commissaire pour la session persane. Cette notice si peu connue appaillera tout entière avec sa métallurgie, ses riches étoffes, ses décorations d'intérieur d'appartement, ses costumes civils, religieux, militaires ; on y verra même un cavalier sur un cheval artificiel avec tout son harnachement. Quant à la France, la nomenclature de tout ce qu'elle donnera serait interminable : arts, industrie, sciences tout aura sa place soit dans l'intérieur de l'Exposition, soit dans le parc du Champ de-Mars. On parle beaucoup de deux grands phares lumineux qui projeteront une vive clarté, le soir, sur tout le Champ de-Mars.

» Ce n'est pas tout, et après les commerçants, les artistes, les philosophes, les curieux de toute espèce, les gourmets eux mêmes auront des sujets d'expérimentation très-étrayants à la nouvelle Exposition. La cuisine de chaque pays, les boissons favorites de chaque peuple, les recherches de leur alimentation respective se trouveront dans des cafés-restaurants établis tout le long de la galerie extérieure, et l'on pourra sans doute consommer à volonté depuis l'hydromel du Nord jusqu'au haschisch de l'Orient.

Il vient de se fonder à Paris sous ce titre : le *Moniteur de l'Exposition universelle*, un journal que tout recommander à la confiance des personnes qui, à quelque titre que ce soit, s'intéressent à la grande exhibition de 1867. Nous avons cru être agréable à nos abonnés en obtenant pour eux une réduction du prix d'abonnement à ce journal. En s'adressant au bureau du *Journal de Roubaix*, Grande-Rue, 56, tout abonné pourra avoir un abonnement d'un an au *Moniteur de l'Exposition universelle*, pour 20 fr. au lieu de 25.

Le *Moniteur de l'Exposition universelle* a créé une *Agence générale internationale* chargée, aux conditions les plus modestes, de tous les rapports des exposants entr'eux avec le public, avec les commissions diverses, avec les jurys spéciaux, avec les administrations de transport, de douane, etc. en un mot, des démarches, transactions et opérations capables d'aplanir toutes les difficultés devant les pas des exposants et de tous ceux qui visiteront Paris en 1867. Des titres d'adhérents fondateurs de cette Agence sont délivrés contre 500 fr. payables en quatre paiements égaux jusqu'au 1^{er} avril 1867. Des avantages importants sont attachés à ce titre. On peut souscrire aussi au bureau du *Journal de Roubaix*, Grande-Rue, 56.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

La convention intervenue entre la France et la Belgique, relativement aux correspondances télégraphiques, fixe à 2 fr. la taxe d'une dépêche de vingt mots entre un bureau quelconque des provinces belges limitrophes de la France et tous les bureaux des départements français limitrophes de la Belgique. Ce nouveau tarif sera mis en vigueur le 1^{er} janvier.

Une autre convention fixe à 5 fr. la taxe télégraphique d'une dépêche de vingt mots échangée entre la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas.

Un arrêté préfectoral du 7 décembre, autorise les premières études d'un chemin de fer d'intérêt local entre Tourcoing et Monin, rattachant le chemin de fer du Nord français au chemin de fer belge de Flandre Occidentale.

La Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, tiendra le dimanche 24 décembre, à deux heures précises, dans la salle de l'Académie impériale de musique, sa séance solennelle pour la distribution des prix et récompenses.

Le public est prévenu que les correspondances déposées au bureau des postes des départements de la Seine, de l'Oise, du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais dans la journée du 11 décembre pour Montreuil-sur-Mer, Campagne-lez-Hesdin Hucqueliers, ont été volées le 12, au matin, entre la station de Verton et la ville de Montreuil-sur-Mer.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

« Le train qui arrive de Paris à 12 heures 05 minutes, a éprouvé hier, un retard de deux heures par suite d'un accident arrivé à la machine entre Achiet et Arras. »

Les journaux anglais nous apprennent les noms des passagers noyés à la suite de l'abordage du *Sumphire* et du *Fanny-Buck*. Ce sont :

M. Laigne et M. Martin Decroq : un étranger dont on ignore le nom ; miss Meta Baines et Mlle Georgiana Koenig.

M. Decroq était marchand de charbon à Gravelines, où habitait sa femme et ses trois enfants. Il était âgé de 40 à 45 ans.

Miss Meta Baines, âgée de 20 ans, avait la fille d'un ministre anglican occupant un bénéfice à Yalding, dans le comté de Kent. Mlle Koenig, âgée de 23 ans, était une allemande, gouvernante de Miss Baines. Elles se rendaient à Darmstadt.

Une instruction a commencé le 15.

Le *Temps* publie une lettre de M. E. Losson, étudiant en droit, de Lille, de laquelle il résulte qu'ayant fait partie du Congrès de Liège, le conseil académique l'a exclu, à toujours, de l'Académie de Paris, et a, de plus, émis l'avis qu'il y avait lieu de le renvoyer devant le Conseil impérial pour qu'il fut exclu, à temps, de toutes les Académies de l'Empire.

Le chef d'une bande de fraudeurs, bien connu sur la frontière, a été tué vendredi près de Mouchin (Nord) par un douanier français.

Une foule nombreuse assistait hier à la première représentation de la *Famille Benoît*. Cette comédie sera de nouveau jouée jeudi.

Lundi soir vers dix heures, un incendie a éclaté dans la maison de M. J. Dazin, teinturier, rue du Moulin.

Le feu, qui a été signalé par le veilleur de nuit de la maison, s'est déclaré dans un bâtiment servant de magasin au coton.

Les habitants de la maison, aidés des voisins, sont parvenus à se rendre maîtres de l'incendie.

La perte est évaluée à 2500 fr. : elle est couverte par une assurance à la *Compagnie l'Aigle*.

Un industriel de Lille a été condamné par le tribunal de simple police à huit amendes de 1 fr. pour avoir fait travailler huit jeunes ouvrières plus de douze heures par jour ; 2^o à une amende de 5 fr. pour n'avoir pu justifier la fréquentation de l'école par ses jeunes ouvrières, une autre amende de 5 fr. pour 11 enfants qui ne suivent pas régulièrement les classes, et 5 fr. pour défaut de règlement intérieur.

Nous voici arrivés aux jours les plus courts de l'année. Le soleil se lève à 7 h. 51 m. et se couche à 4 h. 2 m., si bien que nous n'avons plus que 7 heures 12 m. de jour. C'est jeudi prochain 21 à 6 h. 59 minutes du soir que finit l'automne et que commence l'hiver.

Pour toute la chronique locale, J. Rebour.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans la *Patrie* : « Un incendie des plus considérables, et qui a pris la proportion d'une catastrophe, a éclaté cette nuit l'usine de MM. Cail et Cie, située sur le quai de Billy, 44, à deux pas des bâtiments de la Manutention militaire.

C'est vers une heure du matin qu'un des veilleurs de nuit de garde dans l'établissement s'est aperçu du feu et a donné l'alarme. L'incendie paraît avoir commencé dans un bureau de contre-maitres dépendant de l'atelier des machines, du côté du nord, et a bientôt fait de rapides progrès. Les secours sont promptement venus de toutes parts.

» A la première nouvelle du sinistre, M. le ministre de l'intérieur, M. le maréchal Canrobert, M. le général Lebrun, M. le préfet de police, M. le chef de la police municipale, se sont rendus sur les lieux pour présider à l'organisation des secours.

« Toutes les troupes casernées à l'Ecole-militaire, les sergents de ville des quinze arrondissements, tout le personnel de la fabrique, à la tête duquel était M. Cail, ont payé de leur personne. Parmi les plus dévoués travailleurs, on nous signale le contre-maitre de l'établissement, M. Degros.

» Depuis une heure de la nuit jusqu'à cinq heures du matin, quinze pompes ont fonctionné. A cinq heures, on était maître du feu. Deux pompiers seulement ont été blessés, mais légèrement ; l'un d'eux a le poignet droit foulé.

» A l'exception des bâtiments en façade sur le quai, où se trouvent les bureaux d'administration, il ne reste plus de l'usine que les quatre murs. C'est une perte de plusieurs millions, et qu'on ne peut encore évaluer qu'approximativement. Le dommage matériel est couvert par une assurance à neuf compagnies. La cause de ce sinistre est jusqu'à présent inconnue.

» L'usine de MM. Cail et Cie emploie environ 4,000 ouvriers, dessinateurs, mécaniciens de tout genre.

» Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que M. Cail s'occupe avec énergie des moyens de faire reprendre immédiatement le travail dans ses ateliers.

» Déjà des ordres sont donnés pour l'achat d'un nouvel outillage pour la construction d'ateliers provisoires, etc.

» Toute cette armée de travailleurs n'a donc point, Dieu merci, à craindre un long chômage et aura peu à souffrir du sinistre qui vient de frapper l'établissement.

» Inutile de dire quel appui et quels encouragements a trouvés près du Gouvernement l'homme qui, pendant la carrière la plus honorable, a rendu tant de services à l'industrie de notre pays.

— Nous apprenons la mort d'Alexandre Bixio, ministre de la république sous le général Cavaignac. Il a succombé samedi soir, à six heures et demie, à la suite d'une courte maladie. Bixio était né en 1808. Pendant les journées de juin, Bixio fit tous ses efforts pour apaiser la guerre civile ; il reçut une balle en pleine poitrine, et cette blessure mit sa vie en danger plusieurs jours. Depuis l'Empire, Bixio, qui était médecin et naturaliste, avait repris ses travaux scientifiques. Il était aussi l'un des admirateurs du *Credit mobilier*.

M. Bixio laisse deux fils : l'un, qui après avoir été aide-de-camp du roi Victor-Emmanuel, est venu se fixer à Paris ; l'autre, qui voyage en Amérique.

Son frère est le général Bixio, qui a servi avec Garibaldi.

— Le célèbre acteur anglais Sothem vient d'écrire à un journal de Glasgow, une lettre qui donne le dernier coup au spiritisme. Ce journal lui reprochait d'attaquer sans ménagement les frères Davenport et les adeptes des influences occultes, après avoir lui-même donné des séances de spiritisme en Amérique, sous le nom de Suctar, qui était alors son pseudonyme de théâtre. M. Sothem avoue très-bien avoir fréquemment montré à ses amis qu'il était capable d'exécuter toutes les jongleries des spirites, et même d'avoir fait des tours encore plus merveilleux ; mais jamais ses expériences n'ont été exécutées en dehors d'un petit cercle d'amis et de connaissances. Jamais il n'a fait payer un sou à qui que ce soit ; il faisait lui-même les frais de ses expériences, à la suite desquelles lui et ses amis se réunissaient dans un joyeux souper.

Avec le concours d'un Américain très-actif, il a obtenu les résultats les plus curieux : l'apparition des fantômes, les bruits des instruments, les signatures de Shakespeare, les mains invisibles passant dans les cheveux des spectateurs, ou leur appliquant des soufflets, etc., etc.

Mais Sothem a toujours dit que ces tours étaient le résultat de combinaisons ingénieuses, d'adresse et de dextérité, sans que les esprits de l'autre monde y eussent aucune part.

En résumé, le célèbre artiste déclare qu'il met au défi les Hume, les Davenport et tous les spirites du monde, de faire aucune manifestation qu'il ne puisse surpasser.

Il n'a jamais entendu faire mention de son adresse, mais seulement déconcerter les fourbes qui outragent la religion et volent l'argent du public, en lui faisant croire qu'ils ont une puissance surnaturelle, qu'ils entretiennent des relations avec l'autre monde, qu'ils peuvent évoquer l'âme des morts. M. Sothem ne prend pas de circulations pour dire son opinion ; il dit les choses par leurs noms et appelle un chat un chat, et les Rollets... des fritons.

— Mardi dernier, l'ambassadeur de Portugal, M. le comte de Paiva, se présenta chez Rossini, accompagné d'un jeune homme vêtu comme les simples provinciaux du boulevard des Italiens. M. de Paiva présenta cet inconnu à l'illustre compositeur, la conversation s'engagea ; on s'entretint de musique naturellement. Le